



Bulletin d'inscription scènes libre organisée par cos and play

Généralités

Article 1 : Tout participant doit approuver et respecter, sans condition, le présent règlement.

Article 2 : Les participants autorisent toute exploitation de leur image filmée ou photographiée pendant la convention, dans le cadre de la communication ou promotion de la convention et de l'association Cos and Play.

Sécurité

Article 3 : Pour des raisons de sécurité l'utilisation des objets suivants est interdite :

- Armes blanches
- Armes à feu
- Les répliques d'armes trop ressemblantes (type airsoft...)
- Produits inflammables, explosifs, corrosifs ou salissants
- Liquides

Sont également proscrits les paillettes, la nourriture et autres éléments qui resteraient sur scène. Les reproductions fabriquées par les participants seront autorisées sous réserve de non dangerosité. Pensez à envoyer des photos.

Article 4 : Tout objet, ou comportement à caractère raciste, sexuel ou offensant est interdit. Les prestations doivent rester tous publics, l'auditoire pouvant être composé d'enfants.

Article 5 : Toute transgression de ces interdictions entraîne l'exclusion immédiate du ou des participants.

Les inscriptions

Article 6 : Les personnages dit OC (original-character) sont autorisés.

Article 7 : Les candidats peuvent s'inscrire via le formulaire d'inscription disponible sur la page de l'évènement sur cosandplay.fr

Article 8 : Les mineurs devront fournir un accord parental signé par leurs représentants légaux, ainsi qu'une copie du règlement signé par ces derniers.

La représentation

Article 9 : Les participants auront à leur disposition un temps de 2 minutes pour les représentations.

Article 10 : Les participants devront se présenter à 1h avant la scène au stand afin d'effectuer un appel.

Article 11 : Les candidats souhaitant participer en groupe sont autorisés. Un temps supplémentaire de 20 seconds par participants dans la limite de 1 minute additionnelle.

Article 12 : Il est interdit aux participants de monter et de descendre autrement sur scène que par les voies obligatoires.

Article 13 : Afin d'agrémenter la prestation, les participants peuvent fournir un fichier audio ou vidéo (format mp3 ou mp4 obligatoire). Tous les fichiers joints à l'inscription devront être identifiables (**nom, prénom et pseudonyme ainsi que le personnage incarné**). La convention ne pourra assurer un quelconque montage audio ou vidéo sur place ou avant l'évènement. Les documents audios devront parvenir impérativement à l'équipe lors de l'inscription (**exemple de fichier « Jean_Bon_JBCosplay_Mario.mp4 »**).

Non responsabilité

Article 14 : L'association Cos And Play ne pourra être tenue responsable si un participant est victime de dommages corporels provoqués par un tiers ou par une négligence de sa part. L'association Cos And Play ne pourra être tenue responsable de tout vol. Les participants sont entièrement responsables des dommages qu'ils pourraient causer aux matériels de la convention ou l'un de ses partenaires ou prestataires.

Article 15 : Tout participant ne respectant pas l'un des articles du présent règlement sera automatiquement descendu de scène.

SIGNATURE Participant :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Monsieur/Madame.....agissant en qualité de tuteur légal, autorise mon enfant à participer au concours de Cosplay.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à..... Le

Signature Tuteur légal :

Merci de fournir à cette inscription SINON l'inscription ne sera pas validée :

- Une copie signée du règlement
- Si vous êtes mineur, l'autorisation parentale complétée et signée par un représentant légal
- Si vous êtes en groupe une fiche d'inscription par personne
- Un plan détailler du matériel à monter sur scène
- Fichier audio ou vidéo au format MP3, MP4 de la prestation respectant le règlement